



J'ai prêté une forte somme à un tier et je veux récupérer

Par **nono**, le **21/01/2011** à **07:20**

Bonjour,

J'ai prêté une somme d'argent conséquente à un tier dont j'ai une reconnaissance de dettes.

Actuellement je reste sans nouvelles de sa part concernant le remboursement.

Que dois-je faire, quelles sont lesw étapes à suivre afin de récupérer mon du

Quel droit puis-je invoquer

Quel tribunal gère

Merci

Par **mimi493**, le **21/01/2011** à **10:29**

LRAR de mise en demeure de rembourser en respectant ce que la reconnaissance de dettes mentionne pour le remboursement.

Si ça reste sans effet, il faut l'assigner au tribunal.

Si c'est plus de 10 000 euros, l'avocat est obligatoire.